

# Entre histoire et mémoire : l'Académie Montesquieu à travers ses archives

Pascal Geneste

*(à l'occasion du 75<sup>e</sup> anniversaire de l'Académie Montesquieu)*

Monsieur le président, chers confrères, chers amis,

J'ai tendance à penser que l'archiviste est un travailleur de l'ombre ! Et il est assez rare qu'il dévoile son travail lors de séances scientifiques à teneur historique où, la plupart du temps, seuls les historiens et les témoins tiennent le haut du pavé.

Je tiens donc à remercier le président Jean Mondot et le secrétaire perpétuel Michel Colle de me permettre de présenter le travail que j'ai effectué sur le fonds d'archives de l'Académie Montesquieu, lorsque mes fonctions m'amenaient à fréquenter les Archives départementales de Gironde où il est déposé.

Le temps étant compté, je ferai un exposé rapide en trois points :

- la fabrique des archives de l'Académie Montesquieu,
- l'état de situation en 2015,
- les archives de l'Académie Montesquieu en 2020.

## I. La fabrique des archives de l'Académie Montesquieu

Le premier point est important puisqu'il se rattache à l'épistémologie historique. Je défends l'idée que, si l'archiviste est un travailleur de l'ombre, l'historien ne peut pas se passer de l'archiviste.

Les difficultés à identifier les archives ou à y accéder aux archives sont autant mises en avant par l'historien que les fascinations qu'elles exercent sur lui. Cependant, les archives ont une histoire propre ; cette histoire des archives en tant que source principale de l'Histoire est difficile, peu connue, dissimulée, souvent occultée. Elle constitue pourtant une autre façon d'avoir un rapport à l'Histoire, en la pensant à travers la construction de ses sources privilégiées. Encore faut-il s'interroger sur ce que sont les archives !

Pour beaucoup, les archives sont là, comme une évidence, prêtes à être exploitées. L'historien s'en empare sans forcément voir qu'en réalité, il y a déjà une histoire de la mise en archive de l'Histoire. Il y a là comme une forme de retournement de miroir qui est aujourd'hui davantage pris en compte. Comment se sont accumulées les archives de l'Académie ? Comment ont-elles été collectées ? Comment sont-elles perçues, souvent avec beaucoup de malentendus sur ce que l'on a gardé et ce que l'on a détruit ? Comment les utiliser ?

Lorsqu'il découvre un fonds d'archives – et cela s'est vérifié avec le fonds de l'Académie –, l'inventeur est confronté à un premier effet brutal de surgissement du passé, qui l'enveloppe dans une fascination à la fois salutaire et motrice, connectée à une espèce de « libido du savoir historique ». Le premier effet passé, il tente ensuite d'en comprendre la constitution et ses différentes phases : transferts, déménagements, dépôts parfois successifs, sélections volontaires ou involontaires et classements jalonnent son existence. Se lève alors un monde, avec des fantômes qu'on identifie par des traces indirectes, d'autres qu'on peut supposer.

C'est une réflexion terrible : comment peut-on savoir ce qu'on peut parvenir à dire de ce qui reste quand on ne sait pas exactement tout ce qui a été ? En sachant que les archives ont cette propriété de se substituer à la réalité, par simple effet mécanique, car l'oubli de ce qui a existé ou qui a pu peut-être exister finit par s'imposer. Finalement, l'historien fait avec ces traces matérielles, masse qui ne représente sans doute que la réduction d'un certain nombre de filtres conscients et, la plupart du temps incontrôlables, de ce qui a pu exister.

Aujourd'hui, avec la production nativement numérique, le temps s'écrase sur lui-même puisqu'on évoque désormais les archives de l'Académie Montesquieu à travers les données qui constituent son site internet.

Il existe là, me semble-t-il, une confusion entre l'enregistrement et l'archivage, qui se superposent. Archiver, c'est commencer à accepter d'oublier ; dans le monde numérique, la question de l'oubli se pose. Les données de base s'imposent : elles sont accessibles immédiatement et rendent plus difficile ce que Jacques Derrida appelait en 1994 le « mal d'archive ». On ne distingue plus les archives originelles contemporaines de l'Académie Montesquieu, chacun pouvant s'en emparer, les imprimer, les dupliquer. Dans cette inflation, il est évident que l'archive se dissout littéralement ; c'est pourquoi beaucoup d'historiens prennent la mesure de ce qui était l'ancienne équation de la fabrique des archives où intervenaient des filtres, des agents intermédiaires, la plupart du temps archivistes.

Dernier point important : les archives ne sont pas et n'ont jamais été synonymes de passé, encore moins de mort ! Dans le 2<sup>e</sup> volume de son *Histoire de France* publié en 1833, Michelet affirmait que, même si les archives sont cachées, elles resurgissent dans le présent et sont donc l'inverse de la mort : « Il nous suffit d'attendre : *Patiens, quia aeternus*. Nous recevons tôt ou tard les vaincus et les vainqueurs »<sup>1</sup>.

Alors évoquons rapidement ce que l'on peut appeler les « origines sacrées » de la mise en archives des documents produits par l'Académie Montesquieu depuis sa création en 1945<sup>2</sup> et ceux qui l'ont animée, essentiellement ses présidents

---

<sup>1</sup> Sur ce point d'épistémologie, je renvoie aux réflexions de mon confrère et ami Yann Potin, éditeur scientifique, avec Brigitte Mazon de l'ouvrage de Lucien Febvre, *Michelet, créateur de l'histoire de France : cours au Collège de France, 1943-1944*, Paris, Vuibert, 2014.

<sup>2</sup> Le 15 janvier 1945 est le jour où le docteur Jean-Max Eylaud dépose les statuts de l'association à la préfecture de Gironde. Suivant ses statuts, l'Académie s'engage à « perpétuer le souvenir du grand écrivain et philosophe girondin Montesquieu ; commémorer ses anniversaires ; encourager l'étude et la diffusion de ses œuvres ; stimuler les travaux

successifs et ses secrétaires généraux ou perpétuels. Le fantôme qui hante le plus l'Académie, c'est évidemment son fondateur, Jean-Max Eylaud, né en 1896, qui présida notre assemblée durant 32 ans, et qui, en juin 1971, décida de confier la mémoire de l'Académie aux Archives départementales de la Gironde, en signant avec leur directeur, Louis Monnier, le contrat de dépôt suivant :

*Entre les soussignés, M. le Dr Jean-Max Eylaud, président de l'Académie Montesquieu, demeurant 119 rue Frère à Bordeaux, et le Préfet du Département de la Gironde, représenté par M. le Conservateur en Chef, Directeur des Services d'Archives du département de la Gironde, ont été faites les conventions suivantes :*

**Article 1** *M. le Dr Eylaud, audit nom, déclare par ces présentes déposer, à titre révocable, aux Archives départementales de la Gironde, sous forme d'originaux, portion des archives de l'Académie Montesquieu, dont un état succinct est annexé aux présentes.*

**Article 2:** *Il est spécifié que les Archives départementales assumeront uniquement la responsabilité des documents consignés dans l'inventaire qui en sera dressé ultérieurement, dans le plus bref délai possible.*

**Article 3** *Les documents ne seront communiqués qu'aux membres de l'Académie Montesquieu, sur simple présentation de leur carte et sans autre formalité.*

**Article 4** *En ce qui concerne l'estampillage des documents inventoriés, les deux parties se concerteront pour y procéder.*

**Article 5** *En cas de dissolution de la société versante, les documents déposés par elle aux Archives départementales de la Gironde qui font l'objet des présentes conventions, deviendront la propriété du Département de la Gironde pour être intégrées aux collections des Archives départementales, à moins que le dépôt n'ait été dénoncé antérieurement.*

**Article 6** *Si le déposant estimait devoir mettre fin au présent contrat, il devra en donner avis, par lettre recommandée au Préfet du département de la Gironde. La réintégration des documents au lieu choisi par l'Académie Montesquieu se fera à ses frais. Décharge sera alors donnée aux Archives départementales.*

---

littéraires, historiques, folkloriques, artistiques, archéologiques, scientifiques sur l'Aquitaine » (article 2) et « décerner chaque année le prix Montesquieu, espèces ou nature » (article 3). Il semble que le docteur Eylaud ait songé à cette création dès le 31 juillet 1938, jour d'inauguration, à La Brède, du monument de Rispal dédié à Montesquieu. La société des amis de Montesquieu, fondée par Charles Dormontal (siège à la mairie du village et permanence au 7 cours de Gourgue à Bordeaux), songeait alors à la création d'un prix Montesquieu. Cette idée, relancée en 1942, ne voit donc le jour qu'au début de l'année 1945. L'Académie Montesquieu fixe alors son siège originel au Grand-Hôtel de Bordeaux, 2 place de la Comédie. Voir Pascal Geneste, « Les archives de l'Académie Montesquieu. Répertoire numérique détaillé du fonds 44 J », Bordeaux, Archives départementales de Gironde, 2018, introduction ; Michel Colle, *L'Académie Montesquieu. Genèse et fondation d'une société savante*, Bordeaux, Dossiers d'Aquitaine, 2020.

Article 7 Les répertoires et inventaires des documents déposés sont établis par les Archives départementales en 2 exemplaires, dont l'un est remis au déposant.

Article 8 Le déposant se réserve le droit de compléter le dépôt effectué, les Archives départementales s'engageant à tenir à jour le répertoire des documents déposés.

À Bordeaux, le 7 juin 1971.

L. Monnier, conservateur en chef, Directeur des services d'archives de la Gironde

J-M. Eylaud, Président de l'Académie Montesquieu

## II. L'état de situation 70 ans après la création de l'Académie Montesquieu

En découvrant le fonds, après mon élection en 2016, j'ai eu l'impression d'une accumulation multiforme, aux provenances diverses, au conditionnement peu conforme, comme si l'Académie Montesquieu s'était souciée de ses archives de manière lointaine, se contentant de déposer tels quels des dossiers qu'elle savait précieusement et sérieusement garder.

Alors pourquoi traiter le fonds ? D'une part, parce que c'est a priori la fonction dévolue à l'archiviste de l'Académie Montesquieu, puisque – et ce n'est pas anodin – cette fonction figure dans ses statuts, l'archiviste étant membre du bureau. Ensuite, parce que je suis persuadé qu'il faut actualiser l'Histoire, l'actualiser sans cesse et participer au changement permanent de la vision de l'Histoire. Comme je viens de le démontrer, par son travail de collecte et de classement, l'archiviste aide l'historien à réinterroger l'Histoire en lui offrant de nouvelles sources et donc, de nouvelles clés d'interrogation.

Le premier travail a donc consisté à faire un état de situation qui a révélé plus de 12 mètres linéaires de documents, répartis en deux ensembles, nettement distincts :

- un ensemble composé de toutes les publications de l'Académie, stocké rue d'Aviau où l'Académie s'est réunie jusqu'en 2011 et l'inauguration du nouveau bâtiment des Archives départementales de Gironde, cours Balguerie-Stuttenberg ;
- le fonds d'archives qui était dans l'état originel où l'avait déposé le docteur Eylaud, avec – comme tout fonds ouvert –, les ajouts réguliers et hétéroclites qui avaient pu le compléter.

Il s'est donc agi de régler la partie la plus simple, mais qui réclamait cependant une procédure : l'apurement et le déstockage des publications de l'Académie Montesquieu. Un appel avait alors été lancé par le président Christian Taillard pour procéder à cette opération.

J'ai ensuite entrepris, quelques mois plus tard, le classement du fonds de l'Académie auquel la cote 44 J était attribuée depuis l'origine du dépôt. Il s'agissait d'ouvrir l'ensemble des boîtes ou contenants divers, d'en dresser un état sommaire, élaborer un plan de classement, de procéder à la rédaction de l'inventaire avant

d'achever l'opération, en 2018, en reconditionnant soigneusement l'ensemble dans des chemises et cartons neutres, suivant les normes en vigueur.

### III. Les archives de l'Académie Montesquieu en 2020

Alors aujourd'hui, quelle est la situation du fonds d'archives de l'Académie Montesquieu ?

Ce sont 63 articles, en réalité 47 si l'on met à part une collection documentaire que j'évoquerai plus tard, organisés suivant le plan de classement suivant :

- ✚ le fonctionnement de l'Académie Montesquieu, avec la correspondance des présidents, vice-présidents et secrétaires généraux (44 J / 1-15),
- ✚ les séances de l'Académie (44 J / 16-20),
- ✚ les manifestations de l'Académie (44 J / 21-25),
- ✚ les communications de l'Académie (44 J / 26-28),
- ✚ les papiers d'érudits membres de l'Académie (44 J / 29-42),
- ✚ la bibliothèque et documentation (44 J / 43-63).

En bon érudit, Jean-Max Eylaud a réfléchi à l'organisation des archives qu'il conservait. Après 26 ans de présidence, alors âgé de 75 ans, il déposa donc les archives de l'Académie Montesquieu aux Archives de la Gironde, après les avoir conservées probablement à Gornac, dans sa ferme de Terreblanque où les académiciens furent invités à deux reprises, en 1963 et en 1972. Cette même année 1972, il agit de la même manière avec ses papiers personnels et professionnels, constituant un fonds privé à son nom qui est conservé sous la cote 69 J et qui a fait l'objet en 2010 d'un répertoire numérique détaillé réalisé par Louis Bergès (accessible en ligne). C'est dans ce fonds Eylaud, par nature complémentaire du fonds de l'Académie, que devraient être conservés les ouvrages récemment donnés à l'Académie Montesquieu par M. Christian Bouffard, petit-neveu du président-fondateur.

Le premier article du fonds est révélateur de la manière dont le docteur Eylaud a travaillé à consigner la mémoire de l'Académie, rassemblant méthodologiquement les pièces importantes pour constituer une « collection » chronologique poursuivie par Jean Dalat et Jean Valette jusqu'en 2000 : c'est notamment ce socle qui m'a permis de dresser, en annexe de l'inventaire, la liste des quelques 150 académiciens élus depuis 1945 (avec leur année d'élection), celle des récipiendaires du Prix Montesquieu depuis l'origine ou encore celle des excursions organisées par l'Académie entre 1945 et 1980.

Les autres articles rassemblés dans la première partie « Fonctionnement de l'Académie » sont composés principalement par la correspondance des présidents qui ont succédé à Jean-Max Eylaud (Jean Dalat, Jean Valette et Christian Taillard), du vice-président Jean Bécamps qui avait dressé un historique de l'Académie en 1981 et des secrétaires généraux Jean Cavignac, Denise Bège-Seurin et Louis Bergès.

La deuxième partie rassemble les dossiers des séances de l'Académie, tenus par les secrétaires généraux : elle me permet de rendre un hommage appuyé à mon confrère chartiste Jean Cavignac qui, dès la fin des années soixante et jusqu'à son décès précoce, le 14 juillet 1989, à 50 ans, fut le secrétaire général de l'Académie

Montesquieu. Evidemment, ses fonctions de conservateur adjoint aux Archives de la Gironde lui ont permis de conseiller les présidents Eylaud, Dalat et Valette dans l'accroissement et la constitution du fonds.

Victimes d'un terrible accident de voiture le 28 novembre 1981 en compagnie de Jean Valette, Jean Cavignac reprit son activité au sein de l'Académie Montesquieu quelques mois plus tard, auprès de son président-directeur. A sa mort, il est remplacé par Denise Bège-Seurin qui assure la fonction jusqu'au renouvellement du bureau en 1998<sup>3</sup>. On doit rendre grâce à Jean Cavignac d'avoir forgé les « dossiers de séance » au milieu des années 1970 qui rassemblent les ordres du jour, les notes prises en séance, les textes des interventions et les comptes rendus, ce que prolonge si consciencieusement aujourd'hui Michel Colle.

Le troisième ensemble rassemble les pièces relatives aux manifestations organisées par l'Académie. Quatre sont essentiellement représentées l'organisation du Prix Montesquieu (1972-1999), le tricentenaire de la naissance de Montesquieu (1988), le 250<sup>e</sup> anniversaire de la publication de *L'Esprit des Lois* (1998) et le colloque « Montesquieu et l'Europe » (2005).

Vient ensuite l'ensemble représentant la préparation des publications de l'Académie, principalement les « actes » n° 1 à 9 dont Jean Cavignac et Denise Bège-Seurin ont assuré la préparation entre 1976 et 1999.

Ces quatre ensembles (28 articles au total à ce jour) constituent les sources indispensables à tout travail sur l'histoire et le fonctionnement de l'Académie Montesquieu.

Viennent s'y ajouter deux autres : les papiers d'érudits membres de l'Académie et la bibliothèque.

On l'a vu, le docteur Eylaud a constitué son fonds privé propre ; le fonds de l'Académie ne renferme donc que peu d'éléments sur son œuvre, sinon les 2 boîtes que son neveu avait remis en mars 1983 pour qu'elles y figurent. La situation est similaire pour les dossiers de Jean Valette, Jean Cavignac ou Louis Bergès qui ont, chacun, un fonds privé à leur nom conservé aux Archives de Gironde dans lesquels on retrouvera leur production scientifique. En revanche, celle de Jean Dalat se trouve bien dans le fonds de l'Académie et constitue la partie majeure de cet ensemble. On rappellera que Jean Dalat, président de chambre à la cour d'appel de Bordeaux, est l'auteur d'un *Montesquieu magistrat* (1971) qui reçut le Prix Guizot de l'Académie française en 1974 et fut suivi d'un *Montesquieu, chef de famille*, publié en 1984.

On trouvera là aussi une collection des *Échos judiciaires girondins* accompagnée de quelques numéros de *La Vie bordelaise*, collection non dénuée d'intérêt puisqu'elle renferme les comptes rendus des activités de notre Académie qui y étaient publiés dans les années 1960 à 1980.

---

<sup>3</sup> Christian Taillard prend alors la présidence de l'Académie, Maxime Le Breton puis Louis Bergès, élu peu après sa nomination comme directeur des Archives départementales, le secrétariat général (à partir de 2002). Ce dernier est remplacé en 2012 par le docteur Michel Colle. Le président Taillard, quant à lui, décide de se retirer en 2018, après vingt ans de présidence : Jean Mondot est alors élu.

La bibliothèque, qui clôt le fonds, a été organisée en différentes rubriques : les écrits de Montesquieu, les biographies, les études en français, les études en langue étrangère et les articles qui lui furent consacrés, les dactylogrammes relatifs au philosophe et enfin les différentes publications des académiciens qui ne concernent pas forcément Montesquieu.

J'ai évoqué tout à l'heure une étrange collection documentaire qui compose les 15 derniers articles du fonds : il s'agit de dossiers thématiques, à vocation encyclopédique, constitués principalement de coupures de presse de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle au début du XX<sup>e</sup> siècle dont j'ai identifié l'auteur, Charles Feytaud, médecin et maire de Terrasson aux confins de Dordogne et de la Corrèze<sup>4</sup>. Que vient faire cette collection dans le fonds de l'Académie, son auteur étant mort en 1921 ? Lequel, parmi nos glorieux anciens, avait confié à l'archiviste le soin de conserver cet ensemble dans le fonds de l'Académie ? Comment est-il parvenu jusqu'à nous ? Comment peut-il être utilisé et doit-il être gardé ? Quelqu'un fera-t-il un jour ressortir la figure de Charles Feytaud ? J'en reviens aux questions philosophiques que je posais en préambule de cette intervention, que je vous remercie d'avoir patiemment écoutée !

---

---

<sup>4</sup> Les Archives de Bordeaux Métropole conservent, sous la cote 98 S, le fonds du médecin Jean de Feytaud (1881-1973), membre de l'Académie nationale des Sciences, Belles Lettres et Arts de Bordeaux, fils de Charles Feytaud. La famille a donc des liens avec les archivistes bordelais, relevant des Archives départementales ou des municipales. Nous trouverons peut-être un jour une correspondance qui lèvera le voile sur cette « bizarrerie » archivistique.